Garagiste ou pas

Par nana68

mon véhicule est en panne, je demande a un garagiste prés de chez moi s'il est équipée pour faire face aux réparations. Il me répond qu'il commence mais qu'il est équipé. Je lui fais toute confiance, il me confirme aprés quelques jours que c'est la pompe a injection qui est hors service. Mon pére se déplace chez un concésionnaire afin d'acheter la piéce en question, ce qu'il fait. le garagiste monte la piéce puis me fait savoir que c'est autre chose qui ne va plus. la piéce est changée. aprés avoir changé cette piéce s'en était peut être le réservoir qui était sale donc démonté et remonté,ça ne fonctionne pas. aprés 6 mois de patience la voiture ne va toujours pas .je veux que les frais arrête et reprendre ma voiture. aprés bien des déboirs il accepte de ma rendre ma voiture aprés une dernière facture mais ne fonctionne toujours pas ai-je un recours?

D---' -- 0.4

Par jury34

Bonjour,

Vous pouvez constituer un dossier de manière prévoir une action en justice, mais uniquement si vous arrivez à démontrer les fautes commises par le garagiste.

Là réside le problème.

Bien à vous